



MINI-GARDERIE

Modélisation du processus

Bonnes pratiques et leçons apprises

TABLE DES MATIÈRES



SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
PRÉFACE	4
INTRODUCTION	6
PRÉAMBULE	7
NOTRE VISION D'UNE MINI-GARDERIE EN MILIEU DE TRAVAIL	10
ÉTAPES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE MINI-GARDERIE	12
1. L'analyse des besoins	13
2. La construction de la mini-garderie	15
3. L'ameublement et l'équipement de la mini-garderie	19
4. Constitution de l'équipe du personnel et du mécanisme de gestion de la mini-garderie	21
5. La formation du personnel et du comité de gestion de la mini-garderie	24
6. Le suivi et l'accompagnement de la mini-garderie	26
LES BIENFAITS DE LA MINI-GARDERIE	27
EXIGENCES ET POINTS DE VIGILANCE	29
LEÇONS APPRISSES	30
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	31

NATHALIE ROY — COORDINATION — CHARGÉE DE PROJET ET SPÉCIALISTE ÉFH — CECI

NATHALIE KING — CONSEILLÈRE VOLONTAIRE EN SEA — CECI

BRIGITTE AUBÉ — CONSEILLÈRE VOLONTAIRE EN ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

© CECI, 2019 // PHOTO DE COUVERTURE © CECI

SIGLES ET ABRÉVIATIONS



AMC Affaires mondiales Canada

CECI Centre d'étude et de coopération internationale

CEEP Centre d'éveil d'éducation préscolaire

DAO Dossier d'appel d'offre

MENA Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation

PAERIZ Projet d'Appui aux Étuveuses de Riz

PSD Plan stratégique de développement

UNERIZ Union Nationale des Étuveuses de Riz

PRÉFACE

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.

— NELSON MANDELA, HOMME D'ÉTAT, PRÉSIDENT (1918 – 2013)



MARIE GRÉGOIRE — © PHOTO LAURINE KLEIN

Le dossier de la conciliation travail-famille occupe une grande place dans ma vie. Il a guidé mon action politique. Aujourd'hui, il prend une place importante dans mon engagement de citoyenne. Il représente à bien des égards une porte d'entrée pour l'équité au travail.

Cette volonté d'équité m'a amené à contribuer à la création du Club des ambassadrices du CECI. Ce groupe de femmes encourage l'égalité entre les femmes et les hommes, en appuyant des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat, par des activités de philanthropie et de rayonnement.

La volonté de faire une différence a amené certaines d'entre nous à rendre visite aux étuveuses de riz du Burkina Faso dans le cadre du Projet d'Appui aux Étuveuses de Riz (PAERIZ). Allez à la rencontre de cette cohorte d'entrepreneures visait à mieux comprendre leurs besoins et apporter un soutien taillé sur mesure pour accélérer leur développement.

Dès la première visite, le constat a été clair. Il fallait une structure pour prendre soin des enfants. Tant pour leur sécurité que pour leur éducation, le projet allait de soi. À l'origine, les étuveuses de riz travaillaient de la maison à partir d'un processus artisanal. Aujourd'hui, regroupées, elles œuvrent dans une organisation où le procédé de transformation est de plus en plus automatisé.

Ces femmes qui travaillent de longues heures à développer un projet d'affaires doivent aussi prendre soin de leur famille. Le partage des tâches est loin d'être acquis. Quand on leur demande quel est leur principal rêve à court terme, celles pour qui ce n'est pas déjà réalisé, souhaitent posséder une mobylette et un téléphone cellulaire. Pour une raison bien simple, faciliter la conciliation travail-famille. Plusieurs d'entre elles se déplacent à pied ou à vélo pour faire un long parcours afin de cuisiner le dîner et revenir au travail.

Les étuveuses de riz savent bien qu'il est essentiel de soutenir leur famille au quotidien, mais elles sont habitées par une vision à long terme. L'éducation de leurs enfants est identifiée comme leur projet porteur. Elles souhaitent une vie moins dure pour leurs enfants et sont conscientes que l'éducation est la voie de passage pour y parvenir.

Le projet de garderie s'inscrit dans cette vision. Le message a été entendu. Le CECI et le Club des ambassadrices se sont investis pour structurer un projet et amasser les fonds nécessaires. Grâce au travail de l'équipe qui a supervisé le projet, on peut maintenant dire que les « ti-loups » qui courent sur le site d'étuvage de certaines unions du Burkina le font en toute sécurité. Ils grandissent dans un cadre stimulant avec des ressources spécialisées.

C'est une excellente nouvelle ! C'est un pas de plus pour l'autonomie des femmes et un pas de géant pour la stimulation précoce des enfants. Cela contribuera à leur donner le goût du savoir et de la découverte. Il s'agit d'une fenêtre ouverte vers un avenir prometteur pour des enfants qui auront une base solide pour se développer. L'agir tôt aidera leur maman à continuer d'œuvrer au développement de leur communauté.

Bonne lecture.

.....
Marie Grégoire

AMBASSADRICE DU CECI



© CECI

INTRODUCTION



La filière riz contribue de manière substantielle au renforcement du tissu économique au Burkina Faso et constitue une véritable alternative de création de revenus pour les personnes qui l'exploitent.

Les femmes étuveuses de riz, quant à elles, occupent aussi une place de plus en plus importante et reconnue dans la filière. Afin de renforcer le positionnement des femmes étuveuses de riz dans la filière, le CECI a mis en œuvre, de 2014 à 2019, le Projet d'Appui aux Étuveuses de Riz du Burkina Faso (PAERIZ), financé par Affaires mondiales Canada (AMC). Ce projet a eu pour objectif de contribuer à l'accroissement du pouvoir économique des femmes à travers la valorisation du riz national par l'étuvage et le renforcement des organisations d'étuveuses, afin qu'elles deviennent des entreprises rentables, professionnelles et reconnues dans la filière riz.

Dans cette perspective, des actions furent mises en œuvre dans le domaine de la professionnalisation de l'Union Nationale des Étuveuses de Riz (UNERIZ), des unions d'étuveuses de riz et aussi dans la valorisation et la commercialisation du riz national. Le projet vint en appui à l'UNERIZ qui compte actuellement treize (13) organisations membres. Cependant, le projet toucha directement cinq (5) unions d'étuveuses de riz dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun, qui sont précisément les unions de Bama, Banzon, Niassan, Founzan et Karfiguéla.

PRÉAMBULE



Dû aux inégalités systémiques entre les femmes et les hommes, qui persistent toujours, les femmes sont constamment surchargées par les différentes tâches qu'elles exercent au sein de leur famille et de leur communauté. Les femmes étuveuses de riz au Burkina Faso n'y font pas exception, et cette répartition inégale des tâches diminue leur capacité à pouvoir répondre à leurs besoins et à leurs intérêts stratégiques. Parmi leurs nombreuses responsabilités se retrouvent le soin de la maisonnée, de la famille et surtout des enfants. Le temps et l'effort qu'elles y consacrent est largement supérieur à celui des hommes, rendant leur charge de travail inégale.

Afin de réellement contribuer au renforcement du pouvoir économique des étuveuses dans le cadre du PAERIZ, le CECI développa une stratégie d'intervention afin de rendre l'environnement familial et communautaire plus favorable au travail des étuveuses. Cela signifia, de mettre en place des actions ayant un impact dans la sphère familiale, communautaire et professionnelle qui favorisent le renforcement du pouvoir économique des femmes.

En regard de la sphère professionnelle, les étuveuses de riz sont généralement accompagnées de leurs enfants d'âge préscolaire durant les activités de transformation au centre. Le processus d'étuvage de riz, qui implique, entre autres, l'utilisation du feu, de l'eau bouillante et de la présence de fumée nocive, expose les enfants à de nombreux risques. Cela engendre une source réelle d'anxiété et a un impact direct et négatif sur le niveau de productivité des étuveuses de riz. Cette situation amena les étuveuses de riz à identifier des options permettant d'améliorer la sécurité de leurs enfants et par le fait même, de diminuer leurs craintes constantes d'accidents potentiels. Leur réflexion donna naissance à l'idée de mettre sur pied un service de garde en milieu de travail qui serait un cadre approprié et sécuritaire où les enfants pourraient s'épanouir sous la surveillance d'un personnel qualifié. Ceci permettrait aussi aux femmes d'exercer leurs activités économiques avec quiétude, d'être plus efficaces et éliminerait les interruptions constantes.

Ce service de garde d'enfants fut donc implémenté dans trois (3) unions d'étuveuses de riz (Karfiguéla, Banzon, Founzan) accompagnées par le CECI.

Le présent document expose le processus de mise en place d'une mini-garderie en vue de partager l'expérience du CECI et des femmes étuveuses de riz du Burkina Faso. Plus précisément, le document vise à présenter toutes les étapes de mise en place d'une mini-garderie en milieu de travail ainsi que quelques leçons apprises. Il sera mis à la disposition de l'UNERIZ et de ses membres ou toute autre structure entrepreneuriale associative en quête de solutions facilitant la conciliation famille-travail dans une perspective de renforcement du pouvoir économique des femmes de riz.

Ce document peut également s'adresser à toutes personnes œuvrant directement ou indirectement dans le secteur de la petite enfance, telles que les techniciennes/techniciens en service de garde, les agentes/agents de vulgarisation, les spécialistes de l'éducation des enfants, les parents utilisateurs d'un service de garde, etc.

Ce document s'articule autour des points suivants :

1. **Notre vision d'une mini-garderie en milieu de travail.**
.....
2. **Les principales étapes pour la mise en place d'une mini-garderie en milieu de travail.**
.....
3. **La gestion participative d'une mini-garderie.**
.....
4. **Les avantages, inconvénients et exigences d'une mini-garderie.**
.....
5. **Les leçons apprises.**



© NATHALIE PELLETIER

Témoignage des étuveuses de l'union de Banzon

« La mini-garderie nous apporte de la tranquillité d'esprit et de l'autonomie dans le travail sans dérangement.

Maintenant, nous sommes rassurées sachant que les enfants sont encadrés par des éducatrices, dans un endroit sécuritaire à proximité de notre lieu de production. Les enfants sont loin du feu et ne s'amusent plus avec les sacs de riz qui pourraient leur tomber sur la tête.

Maintenant qu'il n'y a plus d'inquiétudes au travail, nous produisons davantage en terme de quantité (le double!) et la qualité du riz s'améliore aussi, vu le temps que l'on a pour respecter plus strictement l'itinéraire technique. Du coup, le riz se vend mieux sur le marché.

La mini-garderie apporte aussi de la joie et de l'épanouissement pour les enfants qui s'éveillent de plus en plus, en apprenant et en s'amusant ensemble. Les enfants apprennent aussi de bonnes pratiques de vie (hygiène, respect, communication...)

NOTRE VISION D'UNE MINI-GARDERIE EN MILIEU DE TRAVAIL



Notre définition d'une mini-garderie

Dans le contexte du CECI/PAERIZ, la mini-garderie est un espace destiné aux enfants d'âge préscolaire et aménagé à proximité du centre d'étuvage de riz. Elle a pour objectif principal d'éloigner les enfants des multiples risques auxquels ils sont exposés lors du processus d'étuvage du riz. Elle assure, prioritairement, la sécurité des enfants de 0 à 5 ans des mamans étuveuses travaillant au centre d'étuvage.

La mini-garderie est composée des éléments physiques suivants :

- ❖ un bâtiment construit en ciment comprenant une grande salle sommairement équipée (table, chaises, nattes, armoire de rangement, quelques jouets) et une terrasse couverte ;
- ❖ une cour délimitée par une clôture, la séparant du centre d'étuvage.

La mission de la mini-garderie

La mission de la mini-garderie est de donner une chance égale à tous les enfants de 0 à 5 ans de mères étuveuses de riz de recevoir des services de garde éducatifs accessibles et assurant leur santé, leur bien-être et leur sécurité.

Les objectifs de la mini-garderie

- Diminuer les tâches reproductives chez les femmes étuveuses.
- Améliorer la conciliation famille/travail des femmes étuveuses.
- Accueillir les enfants et répondre à leurs besoins de bouger, de jouer, d'explorer leurs capacités, d'apprendre, de s'exprimer, de communiquer, etc.
- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants.
- Contribuer à la socialisation des enfants.
- Faciliter l'entrée des enfants dans le milieu scolaire.



Mini-garderie de Banzon



Mini-garderie de Founzan



Mini-garderie de Karfiguéla

© CECI

ÉTAPES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE MINI-GARDERIE



Pour la mise en place de la mini-garderie, les étapes qui suivent furent réalisées dans le cadre du PAERIZ. Elles pourraient toutefois être adaptées selon les besoins et le contexte. Les étapes présentent une certaine chronologie mais certaines actions furent réalisées en même temps et de façon parallèle.

VOICI LES ÉTAPES :

1. **L'analyse de besoins** auprès des étuveuses et de leurs maris afin de mieux comprendre leurs besoins, leur vision, leurs exigences, etc.). — Associer, dès le début, les maris des étuveuses à ce processus permet de limiter les résistances et de favoriser leur adhésion à cette initiative.
2. **La construction** de la mini-garderie.
3. **L'équipement** de la mini-garderie.
4. La constitution de **l'équipe du personnel et du mécanisme de gestion**.
5. **La formation** du personnel et du comité de gestion.
6. **Le suivi et l'accompagnement** des éducatrices et du comité de gestion.

1. L'analyse des besoins

Cette première étape est cruciale dans le processus de compréhension commune des besoins, afin de s'assurer que la co-création de ce service répond le plus possible à la réalité et aux conditions dans lequel il sera implanté. Dans le cadre des actions du CECI, les principales actions menées qui permirent d'avoir une compréhension plus juste des besoins furent :

- L'animation de diverses rencontres avec les membres des unions interpellées par l'initiative pour, entre autres :
 - valider notre compréhension commune ;
 - avoir une vision partagée des objectifs de la mini-garderie ;
 - départir les besoins réels des besoins non essentiels ;
 - clarifier le type de services offerts ;
 - s'entendre sur le nombre d'enfants, par jour, qui pourront avoir accès à la mini-garderie ;
 - voir comment les hommes (en particulier les maris des étuveuses) peuvent être impliqués dans le processus.
- Réaliser des rencontres avec les autorités locales, en collaboration avec les unions, afin d'expliquer l'initiative et d'avoir l'approbation et le support des autorités.
- Créer des liens avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) afin de connaître les règlements en matière de petite enfance et de pouvoir avoir un appui-conseil tout au long du processus.
- Rechercher des expertises locales en matière de petite enfance pour appuyer le processus de formation et assurer une durabilité d'accès à un service d'appui-conseil après le projet.



© NATHALIE ROY

2. La construction de la mini-garderie

→ Les préalables

Des préalables d'ordre technique, financier, associatif et pour le choix du terrain sont à respecter avant la construction d'une mini-garderie.

Préalable technique

- Avoir une vision et une compréhension commune du plan physique de la mini-garderie.
- Échanger avec les étuveuses et leur mari pour avoir un consensus sur le type de bâtiment et d'équipement, en fonction du budget disponible.

Préalable financier

- Valider si le budget disponible permet de construire le type de mini-garderie retenu et les coûts afférents.
- Les documents utiles à cette réflexion sont le plan physique, les estimés des coûts des infrastructures et du matériel et un calcul de l'amortissement.

Préalable associatif / coopératif

- S'assurer de l'existence légale de l'union, puisque la mini-garderie doit être la propriété officielle d'une entité légale reconnue.

Préalable pour le choix du terrain

- Il est impératif que l'union soit propriétaire du terrain où sera construite la mini-garderie. Le terrain choisi doit être d'une superficie suffisante pour y construire le bâtiment et pour l'aménagement d'une cour extérieure. L'union doit donc fournir les titres de propriété du terrain sur lequel la mini-garderie sera construite. À défaut de cela aucun investissement n'est possible.
- La proximité d'une source permanente et sécuritaire d'approvisionnement en eau potable et des toilettes adaptées pour les enfants de 0 à 5 ans sont également des conditions minimales pour le choix du terrain le mieux adapté.

→ Les étapes pour la construction

Une fois les préalables mentionnés ci-dessus respectés, la construction de la mini-garderie peut débuter. Les étapes décrites ci-dessous sont les principales étapes importantes à suivre.

1. Connaître les normes et les standards au Burkina Faso

- Faire appel à un ou une spécialiste de la petite enfance pour échanger avec les services techniques du MENA en charge de la petite enfance et collecter les documents suivants, qui permettront de mieux orienter le processus:
 - Normes et standards de l'éducation préscolaire;
 - Cahier des charges des centres d'éveil et d'éducation préscolaire privés;
 - Guide pratique des activités d'éducation préscolaire au Burkina Faso;
 - Programme national d'éducation préscolaire.

2. Analyser l'applicabilité des normes et des standards avec la réalité et les besoins des unions

- Réaliser une visite du terrain avec un ou une spécialiste de la petite enfance et un ou une spécialiste en environnement, pour discuter avec les étuveuses et leurs maris de la construction de la mini-garderie afin de faire des constats et des recommandations.
- Les points de discussion devraient toucher:
 - la validation des besoins exprimés par les étuveuses sur le bâtiment à construire (mieux vaut valider encore une fois avant de construire);
 - le suivi des constructions par l'union;
 - les dépenses prévisibles avec estimation des coûts;
 - la collaboration dans la communauté avec le MENA et les autorités locales;
 - réaliser l'analyse des risques environnementaux et identifier des mesures d'atténuation des risques.

3. Embaucher un ou une ingénieure en génie civil

- Réaliser un appel d'offres afin d'engager un ou une ingénieure en génie civil qui sera en mesure de proposer des plans et des devis correspondant aux décisions prises et aux besoins identifiés.
- Il est important de s'assurer que l'ingénieur-e en génie civil connaît les règlements du MENA (réf. Cahier des charges des centres d'éveil et d'éducation préscolaire privés du MENA) pour la construction d'une garderie.
 - Si les personnes associées à l'embauche de l'ingénieur-e en génie civil ne connaissent pas ce domaine, n'hésitez pas à associer au processus de dépouillement une personne externe ayant les connaissances dans le domaine.
- Élaborer et signer un contrat de service pour l'ingénieur-e en génie civil tout en vous assurant d'inscrire tous les livrables (dossiers techniques et financiers) qui devront être rendus à la fin du contrat.
- Il est important que le ou la spécialiste de la petite enfance soit aussi impliquée dans la conception des plans de la mini-garderie, car son expertise assurera que la mini-garderie et la cour soient adaptées aux besoins et à la sécurité des enfants et aient les dimensions adéquates.

4. Constitution des dossiers techniques et financiers complets

- Suite à la remise des documents par l'ingénieur-e en génie civil que vous aurez embauché, vous serez en mesure de constituer un dossier technique et financier pour passer à l'étape proprement dite de la construction.
- **Voici la composition du dossier technique complet :**
 - Plan d'ensemble
 - Plan niveau côté
 - Plan de fondation
 - La coupe
 - Quatre (4) façades avant
 - Façades latérales
 - Plan d'électricité
- **Voici la composition du dossier financier complet :**
 - le dossier financier complet est composé des devis estimatifs et quantitatifs pour la construction de la mini-garderie ;
 - les devis décrivent et indiquent les coûts suivants : travaux préparatoires, infrastructure, superstructure, toiture, électricité, menuiserie métallique, revêtement / carrelage et clôture.

5. L'appel d'offres pour la construction de la mini-garderie

- À la suite de ces étapes, l'appel d'offres peut être lancé afin de recruter l'entreprise qui exécutera les travaux de construction.
- Le dépouillement et l'analyse des offres, ainsi que le choix du prestataire doivent être faits par une commission composée d'un nombre restreint de personnes (environ 3) associées à l'initiative et qui ont un certain niveau de connaissances de base dans le domaine de la construction. Si ce n'est pas possible d'avoir des gens qui connaissent ce domaine, veillez à associer au processus de dépouillement une personne externe qui a les connaissances.
- Élaborer et signer un contrat de service pour l'entreprise de construction tout en vous assurant d'inscrire tous les livrables (dossiers techniques et financiers) qui devront être rendus à la fin du contrat.

6. La construction proprement dite

- Après la signature du contrat, l'entreprise retenue procède à son enregistrement auprès des services des impôts, et peut par la suite commencer les travaux.
- Pour s'assurer que les travaux soient exécutés en suivant les règles de l'art, il est fortement recommandé que la structure en charge de payer les frais de construction signe un contrat avec un cabinet de génie civil pour le contrôle et le suivi du chantier.
- Bien que dans le cadre du présent projet les travaux de construction furent entièrement exécutés par l'entreprise retenue, la communauté peut toutefois participer selon ses moyens et selon les compétences de ses membres. Il est toutefois impératif de s'entendre avec l'entreprise et de l'inscrire dans le contrat.
- Durant cette phase, le ou la spécialiste de la petite enfance doit aussi faire des suivis et offrir un appui-conseil au besoin, afin que les normes de sécurité pour les enfants soient respectées.

3. L'ameublement et l'équipement de la mini-garderie

La mini-garderie doit pouvoir offrir un environnement sécuritaire, une ambiance chaleureuse et un cadre attrayant pour les enfants. Les enfants ont besoin de pouvoir apprendre et explorer tout en éveillant leurs sens et en ayant une certaine liberté de mouvement. L'ameublement (meubles, tapis, rideaux au besoin) et l'équipement (jouets, jeux, livres) de la mini-garderie doivent permettre l'apprentissage et offrir un certain nombre de choix d'activités, d'objets et de jouets appropriés pour les nourrissons et les tout-petits, afin que ces derniers puissent s'épanouir sur les plans social, émotif, cognitif et physique.

→ L'ameublement et l'équipement devraient¹:

- être adaptés à l'espace afin de laisser des airs de jeux où les enfants peuvent bouger librement ;
- être en quantité et variété suffisantes pour occuper tous les enfants présents ;
- être sécuritaires, propres et adaptés à la taille des enfants ;
- être appropriés en fonction du niveau de développement des enfants ;
- être mis de côté et nettoyés chaque jour pour les groupes d'enfants qui mettent des objets dans leur bouche ;
- appuyer le bien-être affectif des enfants, stimuler leurs sens et solliciter leurs habiletés motrices ;
- être organisés afin d'aider les enfants à développer le sens de l'ordre et à leur permettre d'avoir des expériences individuelles et en petits groupes pour différents genres de jeux ;
- être facile d'accès pour les enfants afin qu'ils puissent les trouver et les ranger eux-mêmes ;
- être en nombre suffisamment pour que tous les enfants puissent participer aux activités.

→ L'espace de rangement du matériel devrait :

- s'assurer que l'établissement puisse avoir suffisamment d'armoires, de tablettes, de bacs, de crochets ou d'autres types de rangement pour que le matériel, l'équipement et les fournitures de jeux soient rangés.

→ L'espace de repos devrait :

- s'assurer que chaque enfant qui se repose ou dort à la garderie a un espace approprié pour le faire et ce, en fonction de son âge .

1. https://www.gov.mb.ca/fs/childcare/resources/pubs/equipment_infant_toddler.fr.pdf



« Franchement le service offert est intéressant ! La mini-garderie libère les mamans et intéresse vraiment les enfants. Mon enfant refuse souvent de partir à la maison, car il ne veut pas quitter la mini-garderie. Il y a beaucoup de jouets ! Mon enfant est gaucher et je suis particulièrement heureuse de voir qu'il y a des outils pour les gauchers. Mon enfant s'amuse beaucoup ; sur la bascule, il me dit qu'il voyage ! »

— KONE KARIDJA, MÈRE DE ABDOUL RAZACK (UNION DE KARFIGUÉLA)



© CECI

4. Constitution de l'équipe du personnel et du mécanisme de gestion de la mini-garderie

Avant l'achèvement de la construction des infrastructures, l'équipe du personnel et les membres du comité de gestion de la mini-garderie doivent être recrutés.

→ Le recrutement de l'équipe du personnel

- Pour répondre aux besoins éducatifs et d'encadrement des enfants pour une mini-garderie accueillant quinze (15) enfants, il est recommandé d'avoir au moins trois (3) éducatrices formées en plus des deux (2) autres femmes (femme âgée et restauratrice) pour assurer un service de qualité, et assurer les remplacements selon l'horaire rotatif ou en cas d'accouchement, de maladie, etc. Cependant, dans le cadre du projet, les unions ont retenu d'avoir deux éducatrices, une femme âgée et une restauratrice en regard de leur analyse, ainsi que de leurs ressources disponibles.
- La sélection des éducatrices et des femmes plus âgées fut réalisée par les membres du conseil d'administration des unions, en regard des candidatures recommandées par la communauté elle-même. Cette notion d'impliquer la communauté dans ce processus est très importante, car cela permet de légitimer la qualité des candidatures proposées.

→ Le recrutement des membres du comité de gestion

- Les personnes qui constitueront le comité de gestion doivent absolument être des parents utilisateurs. Cette instance de gouvernance permet aux parents utilisateurs de pouvoir suivre le fonctionnement de la mini-garderie et d'apporter des changements si le besoin se fait sentir. La notion de parent utilisateur est importante dans le fonctionnement du comité de gestion, en raison de l'intérêt et du dévouement que ce parent aura pour la mini-garderie et ses bienfaits pour son enfant. En d'autres termes, le parent utilisateur sera davantage motivé à participer activement au bon fonctionnement du centre. Dans le cadre du projet, bien que cela peut être différent selon les contextes, un parent utilisateur est toute personne (parent biologique, tante, sœur, oncle, frère, grand-parent ou un tuteur quelconque) qui a la charge directe de l'enfant inscrit à la mini-garderie. Les parents utilisateurs sont donc les personnes les mieux placées pour pouvoir s'assurer que la mini-garderie réponde aux besoins et aux intérêts de leurs enfants.
- Idéalement, le comité de gestion devrait être composé de cinq (5) parents utilisateurs dont trois (3) femmes étuveuses et deux (2) maris d'étuveuses. Une des femmes doit être membre du bureau de l'union pour relayer les informations et décisions.

- Avant de procéder à l'élection des membres du comité de gestion, il est important de développer un guide de fonctionnement d'une mini-garderie et de son comité de gestion. Ce document doit être élaboré en collaboration avec quelques étuveuses et quelques maris. Dans le cadre du projet PAERIZ, le *Club Men Engage* (Club des hommes engagés) fut associé aux étuveuses pour faire ressortir les éléments importants à prendre en considération dans ce document. Par la suite, le ou la spécialiste en petite enfance pourra finaliser le document avec les informations recueillies. Essentiellement, le guide doit expliquer de façon générale les modalités de fonctionnement de la mini-garderie en abordant les points suivants :
 - l'organe à mettre en place et son rôle (comité de gestion);
 - le choix et la formation des employées;
 - les critères d'admissibilité des enfants;
 - la nécessité d'un budget prévisionnel de fonctionnement;
 - les outils de gestion;
 - le suivi des activités de la mini-garderie.

Vous pouvez aussi vous inspirer du guide *Fonctionnement de la mini-garderie et de son comité de gestion* qui fut développé dans le cadre du projet PAERIZ.
- Dans le cadre du projet, l'ensemble des parents utilisateurs de la mini-garderie, se réunirent afin d'élire les membres du comité de gestion.

→ Le budget de fonctionnement de la mini-garderie

- Le budget de fonctionnement de la mini-garderie doit être établi annuellement par son comité de gestion et avec l'appui du gestionnaire de l'union. Il doit être établi, entre autres, en fonction des réalités du terrain, de l'amortissement du bâtiment, des salaires, du renouvellement de l'équipement, du budget de l'union et des décisions prises par celle-ci.
- Pour ce qui est des salaires du personnel de la mini-garderie (éducatrices et les femmes plus âgées), des ententes pécuniaires et en nature (sac de riz étuvé) peuvent être conclues en fonction des moyens de chaque union. Toutefois, il est important d'avoir un dialogue sur cette question avec les unions, afin de s'assurer qu'elles connaissent les coûts du marché en terme de rémunération et qu'elles puissent prendre une décision éclairée.
- Pour ce qui est des frais d'inscription, les prix peuvent différer selon la localité, et d'une union à l'autre. Par exemple, pour les enfants des étuveuses le coût peut être de 15 000 FCFA par mois, et pour ceux des non-étuveuses de 20 000 FCFA par mois. Les gestionnaires des unions, quant à eux, tiennent des outils qui enregistrent les opérations de paiement des frais d'inscription.

« Nous sommes trop contents ! Les enfants n'ont plus peur et ils s'expriment et se développent bien et nous sommes vraiment contents de cet exploit.

Le Club *MenEngage* de Founzan a mobilisé 180 plats de maïs pour la bouillie et 15000 FCFA pour soutenir la garderie. L'union d'étuveuses de riz a offert 100000 FCFA, 2 sacs d'haricots, 3 sacs de riz de 50 kg et a installé un ventilateur.

Chaque semaine le comité de gestion passe et fait un suivi du fonctionnement.

Des cartes d'identité individuelle ont été instituées pour chaque enfant inscrit à la garderie. Aussi les services de l'état (action sociale, santé, éducation, préfecture, mairie, service de sécurité), les autorités coutumières et religieuses ont été informés et invités à nous accompagner dans ce processus ; ils ont adhéré.

Nous sommes en train de réfléchir pour mettre en place un terrain de football pour les enfants.

Lorsqu'il y a des places vacantes, la mini-garderie peut offrir un service ponctuel à la communauté. Par exemple, l'agent de santé de la communauté devait souvent aller au dispensaire avec son enfant qui la dérangeait. Maintenant, lorsqu'il y a de la place disponible, elle dépose son enfant à la mini-garderie, l'enfant s'épanouit ici et la maman est libérée pour donner des soins de santé de qualité. La mini-garderie va au-delà des étuveuses et profite à la communauté ! »

— MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION
DE LA MINI-GARDERIE (UNION DE FOUNZAN)



© LAURINE KLEIN

MenEngage

Le Club *MenEngage* présent dans chacune des unions du projet a comme objectif de travailler collectivement et individuellement à l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'au renforcement du pouvoir économique des femmes. Les membres *MenEngage*, en collaboration avec les femmes étuveuses de riz, ont pour but de travailler autour d'un certain nombre de questions clés, où le genre influe directement sur la vie des femmes et des hommes.



© NATHALIE ROY

«Les enfants chantent en français. Au départ ils ne parlaient que le *karaboro* qui est la langue locale. Maintenant le dioula et le français sont parlés. Au départ les enfants pleuraient, mais actuellement ils s’amusent bien.

Les enfants comprennent et maîtrisent bien les différents jouets. Il n’y a plus de bagarres entre eux comme avant. Comme nous les avons classés par catégorie selon les âges et les jouets, certains construisent, d’autres font autre chose. Dès qu’ils finissent de jouer les enfants rangent eux-mêmes les jouets à leur place. Deux papas de deux petites filles précédemment très bagarreuses nous ont félicité et demandé comment nous sommes arrivées à les rendre aussi sages maintenant.

Moi-même, mes capacités ont été renforcées et j’arrive à éduquer des enfants de caractère différents. J’ai aussi un revenu!»

— ÉDUCATRICE DE LA MINI-GARDERIE DE KARFIGUÉLA

5. La formation du personnel et du comité de gestion de la mini-garderie

→ Formation à la bonne gouvernance de la mini-garderie

- Une fois le comité de gestion mis en place, un atelier de formation doit être tenu et s’appuyer sur le contenu du document de fonctionnement. Cette formation peut très bien être facilitée par les personnes qui ont contribué à la rédaction proprement dite du document.
- À l’issue de cette formation, les rôles de président, secrétaire, trésorier, membre, etc., doivent être attribués à celles et ceux qui ont les aptitudes pour bien les remplir.

→ Formation sur la gestion des enfants de la mini-garderie

- Une formation doit être offerte pour le personnel des mini-garderies, ainsi qu'à au moins la moitié des membres du comité de gestion de la mini-garderie et doit essentiellement porter sur la gestion des enfants de 0 à 5 ans.
- Cette formation doit être donnée par une structure locale ou un/une consultante qualifiée qui sera retenue après un appel d'offres. Comme dans tous les autres processus d'appels d'offres mentionnés plus haut, la structure ou un/une consultante doit être sélectionnée par une commission après le dépouillement des offres reçues et l'analyse des offres soumises. Encore là, vous pouvez associer le ou la spécialiste en petite enfance à ce processus de sélection.
- L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences du personnel de la mini-garderie et de certains membres du comité de gestion dans la prise en charge des enfants de 0 à 5 ans. Les différents points qui doivent être abordés sont présentés dans le tableau ici-bas :

Les généralités : notion de centre d'éveil d'éducation préscolaire (CEEP), de garderie, de bissongo, etc.
Les coins et les ateliers dans la garderie.
Les grands moments d'une garderie (accueil, passage aux toilettes, repas, repos, etc.).
Les activités de la garderie (travaux manuels, activités de vie pratique, activités socio-culturelles et artistiques, langage observation, éducation musicale, etc).
Les principales étapes de développement de l'enfant.
L'importance de l'éveil, de l'encadrement et de l'éducation.
L'éducation par le jeu (importance pour l'enfant) : les fonctions du jeu, les formes de jeu, les facteurs propices au jeu, etc.
La santé et la sécurité du jeune enfant.
L'eau, l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie de l'enfant.
La protection du jeune enfant.
La nutrition et l'alimentation de l'enfant.
La connaissance générale de l'enfant : définition, phase de développement depuis la conception, etc.
La psychologie de l'enfant.
La psychologie de l'éducation.
La communication avec l'enfant.
La communication interpersonnelle.
La notion de service.

6. Le suivi et l'accompagnement de la mini-garderie

Bien que le personnel et les comités de gestion bénéficient d'une formation, il demeure important de planifier un suivi / accompagnement en milieu de travail par la même personne qui aura dispensé la formation théorique. Les points principaux à réaliser lors de ces suivis / accompagnements sont les suivants :

APPORTER UN APPUI-CONSEIL sur l'aménagement des équipements, les règles d'hygiène des locaux et du matériel éducatif, l'organisation et la discipline des enfants, l'emploi du temps sur les activités réalisées avec les enfants, l'organisation de la gestion administrative de la garderie, l'organisation des jeux et la gestion du matériel éducatif.

APPRENDRE aux éducatrices et aux enfants de nouvelles activités éducatives incluant les chansons.

REVOIR ET ADAPTER la fiche de tâches quotidiennes pour les éducatrices.

REVOIR la gestion des repas.

CONSEILLER le comité de gestion en regard des enjeux soulevés.

Cet accompagnement devrait débuter rapidement après la formation théorique et nécessite que la mini-garderie soit fonctionnelle et que les enfants soient présents. Afin d'optimiser l'appropriation de la formation théorique par les éducatrices, il est recommandé de planifier sur au moins une année un accompagnement qui pourrait ressembler à ceci :

Dénomination	Période	Durée
Premier appui/conseil en milieu de travail	Janvier	1 semaine par union
Deuxième appui/conseil en milieu de travail	Avril	1 semaine par union
Troisième appui/conseil en milieu de travail	Juillet	1 semaine par union
Quatrième appui/conseil en milieu de travail	Octobre	1 semaine par union

Après chaque période d'appui conseil, la formatrice devra prendre le temps avec les éducatrices de partager ces constats et recommandations. De plus, elle devra élaborer un rapport global comprenant les constats et les recommandations pour chaque mini-garderie rencontrée. Ce rapport devra être remis au comité de gestion ainsi qu'au conseil d'administration de l'union, afin qu'il puisse aussi faire un suivi avec les parties prenantes. À chaque période, la formatrice pourra analyser les recommandations mises en place, les améliorations et les défis.

LES BIENFAITS DE LA MINI-GARDERIE



La mini-garderie répond à des besoins et des intérêts stratégiques des femmes étuveuses et a aussi un impact favorable sur leur communauté. Voici quelques exemples de bienfaits :

Catégories de personnes	Avantages
FEMMES	<ol style="list-style-type: none">1. Statistiquement, il est prouvé que l'accueil des enfants d'âge préscolaire dans un milieu de garde est essentiel pour le développement de l'emploi des femmes, l'allègement de leurs tâches reproductives ainsi que leur conciliation famille/travail, et ce partout dans le monde.2. L'accès des femmes à ce type de service augmente leur indépendance du point de vue financier et de « leur temps à elles », donc de leur autonomie, voir leur émancipation.3. L'accès à un cadre approprié où les enfants d'âge préscolaire pourront s'épanouir (service éducatif) sans danger et sous surveillance, permettra aux femmes d'exercer leurs activités économiques dans un temps circonscrit et sans interruptions constantes. Cela engendra donc un accroissement de la productivité et de l'efficacité des femmes au travail.4. Avoir un contrôle sur l'accessibilité du service ainsi que sa qualité.5. Accroître la participation des femmes dans les instances décisionnelles et renforcer leurs capacités en gouvernance, via le comité de gestion de parents.6. Permettre de développer des connaissances et des compétences pour accompagner d'autres structures dans le développement et la mise en œuvre de ce type de service.7. Rehausser l'image des étuveuses de riz en augmentant leurs revenus et la qualité du riz qu'elles produisent, ce qui leur donne une meilleure crédibilité et une influence dans leurs communautés.8. Rehausser l'image et la crédibilité des étuveuses de riz par le fait que la mini-garderie bénéficie à toute la communauté.

Catégories de personnes	Avantages
Enfants d'âge préscolaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement stimulant : un cadre, des locaux sûrs avec plus d'hygiène, de l'équipement et des activités d'éveil diversifiées). 2. Favorise la socialisation des enfants : l'enfant apprend à améliorer ses compétences de vie en collectivité, à partager, à s'imposer et à être mieux préparé pour l'école. 3. Éloigner les enfants des risques de brûlures par le feu, l'eau chaude, une chute de sacs de riz et d'éviter les cas d'intoxication par la fumée.
Communauté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans une perspective où le service de garde interpelle à la fois la femme et l'homme, cela augmente la participation des hommes dans la gestion des soins aux enfants. 2. Offrir un environnement stimulant et socialisant pour leurs enfants. 3. Contribue au développement local : le service de garderie peut être disponible aux membres de la communauté. 4. Pour les maris des étuveuses, les mini-garderies amènent la quiétude et la joie de voir l'éveil des enfants. Cela les libère aussi car certains garçons d'âge préscolaire suivaient leurs pères dans certains déplacements aux champs ou dans la communauté.



© CECI

«On ne peut pas compter les changements tellement il y en a beaucoup!

D'abord le comité de gestion a vu ses capacités renforcées à travers des formations sur l'éducation des enfants et la gestion de la mini-garderie, si bien qu'il y a maintenant des compétences sur place même si elles restent insuffisantes. Au-delà de la mini-garderie certains comportements ont changé dans les familles et nous avons restitué les connaissances acquises avec les membres du Club *MenEngage*.

Au niveau des enfants, ils peuvent dire les noms des parents. Ils mangent bien et de façon variée, et cela se sent dans leur physique. Ils sont devenus plus propres avec les gestes d'hygiène inculqués à la garderie. Ils se font des amis entre eux et s'amuse bien.

Nous avons pu mobiliser 500 kg de riz paddy et le Club *MenEngage* offre régulièrement de la banane. Les femmes ont pris l'initiative de présenter la mini-garderie et de négocier avec la mairie qui a décidé de voter un budget en appui.»

— COMITE DE GESTION DE LA MINI-GARDERIE DE BANZON

EXIGENCES ET POINTS DE VIGILANCE



Dans la mise en place d'une mini-garderie, il faut tenir compte de certaines exigences et points de vigilance. L'expérience du CECI permet d'identifier les points de vigilance suivants :

1. L'union doit être maître d'ouvrage et s'approprier l'initiative.
2. Des réflexions préalables à l'implantation et des études doivent être conduites avec toutes les parties prenantes pour déterminer les besoins réels en matière de service de garde, le processus de gestion et de viabilité de la mini-garderie, les approches pédagogiques ainsi que le type d'équipements nécessaires.
3. S'adjoindre des professionnel-le-s de la petite enfance, dès le début du processus.
4. La mini-garderie doit être à proximité du centre d'étuvage pour plus d'efficacité de travail pour les femmes étuveuses.
5. Trouver une stratégie consensuelle de contribution des femmes, de leurs maris et des unions à la mise en place de la mini-garderie. Cette contribution peut être en ressources humaines, en nature, en espèce, en main d'œuvre, etc. En d'autres termes, le coût de fonctionnement de la garderie peut être partagé entre les parties prenantes (tout en considérant les moyens et les réalités de chaque individu) qui pourraient contribuer sous différentes formes :
 - en argent ;
 - en dons de denrées (produits des champs des hommes), dons d'arbres qui seront plantés dans la cour ;
 - en offrant de la main d'œuvre pour les travaux du centre, aide pour le maintien de la cour, d'ajouts ou d'améliorations à la mini-garderie ;
 - la création de cartes d'identité pour les enfants, etc.
6. Il est important que le comité de gestion de la mini-garderie soit élu, mis en place et composé des parents utilisateurs, et d'un minimum de 50 % de femmes. Ce comité doit aussi être fonctionnel le plus tôt possible.
7. Pour éviter que les enfants soient à l'étroit, il est important qu'une réflexion soit faite sur la taille de la mini-garderie et du nombre d'enfants qui y seront admis quotidiennement. C'est un enjeu important et il est préférable de consulter le ou la spécialiste en petite enfance et tenir compte de la réglementation Burkinabè sur la construction d'une crèche.

LEÇONS APPRISES

L'expérience de la mise en œuvre de trois mini-garderies dans le cadre du PAERIZ permet de dégager des leçons à retenir qui seront utiles pour d'autres expériences similaires. Les paragraphes qui suivent présentent les principales leçons tirées. Elles sont propres à l'expérience du CECI, mais permettent d'éviter certains écueils :

Les femmes étuveuses, leurs maris et la communauté sont prêts à payer pour des services d'accompagnement de garde d'enfants.

Dans le cadre du modèle d'accompagnement du CECI à la mise en place de mini-garderies, l'acceptation par les étuveuses et leur communauté de payer pour des services de garde d'enfants constitue un résultat positif majeur, car elles sont généralement réticentes à déboursier pour ce type de service. Cela démontre qu'elles sont conscientes de l'avantage que leur procure ce service en leur permettant d'améliorer les bénéfices issus de leurs activités économiques. Selon les témoignages de parents utilisateurs, des éducatrices et du comité de gestion, la mise en place des mini-garderies fut une réussite. Les témoignages démontrent que des étuveuses ont un intérêt pour un encadrement rapproché de leurs enfants et sont disposées à y mettre le prix. Ce modèle pourrait aussi être applicable à d'autres unités de production.

La synergie d'actions entre les étuveuses, leurs maris et le Club des hommes engagés, s'il y a lieu, est avantageuse et souhaitable.

L'accompagnement offert par le Club des hommes engagés pour chaque union permet d'augmenter l'apport en diverses ressources pour les mini-garderies. Par exemple, les mini-garderies bénéficient de la mobilisation de vivres (riz, maïs, haricots, fruits), des contributions financières et aussi d'une relation plus soutenue avec les autorités locales et les services déconcentrés de l'état (mairies, services de santé, éducation, action sociale, etc.). Les services de l'état effectuèrent des visites dans les mini-garderies et des engagements furent également pris dans l'accompagnement financier des garderies par certaines mairies.

